

Programme Bolsa Familia

Domaines thématiques	Transferts monétaires
Résumé	Programme de transfert monétaire direct destiné aux familles en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté, assorti de conditions dans les domaines de la santé et de l'éducation.
Objectif général	Réduire la pauvreté et l'extrême pauvreté grâce à des transferts monétaires aux familles concernées ainsi que l'accès aux services de santé et d'éducation de base.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> » Soulager immédiatement la pauvreté grâce à des transferts monétaires directs; » Améliorer les conditions de vie des familles pauvres et extrêmement pauvres; » Renforcer l'accès aux droits en matière de santé, d'éducation et d'assistance sociale en vue de rompre le cycle de la pauvreté qui se transmet d'une génération à l'autre; » Mettre en place des actions complémentaires destinées à créer des emplois et des revenus.
Année de lancement	2003
Principales parties prenantes	Ministère du Développement social et de la lutte contre la faim (MDS) - Secrétariat national du revenu de la citoyenneté (SENARC)
Autres parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> » États, district fédéral et municipalités; » Ministère de l'éducation; » Ministère de la Santé; » Secrétariat national de l'assistance sociale (SNAS/MDS); » Caixa Econômica Federal (CEF).
Gestion et mise en œuvre	Gestion partagée et décentralisée, avec des responsabilités propres au Gouvernement fédéral, aux États, aux municipalités et au district fédéral. Chaque famille reçoit tous les mois une somme d'argent qu'elle peut retirer grâce à une carte magnétique, qui est personnelle et non transférable. Pour prétendre à cette allocation, les familles doivent être inscrites au Registre unique pour les programmes sociaux, répondre aux critères socio-économiques et respecter les conditions imposées par le programme Bolsa Familia en matière d'éducation (scolarisation) et de santé (vaccination et prise en charge prénatale).

Public cible	Familles en situation d'extrême pauvreté (dont le revenu est égal ou inférieur à 77 réaux par personne) ou de pauvreté (dont le revenu par personne est compris entre 77,01 et 154 réaux).
Critères de sélection du public cible	Revenu familial mensuel par personne et composition de la famille (présence d'enfants, d'adolescents, de femmes enceintes ou qui allaitent)
Couverture	Nationale (100 % des municipalités et des États adhèrent au programme Bolsa Familia).
Sources de financement	Ressources budgétaires fédérales
Informations complémentaires	Pour en savoir plus, consultez le Manuel de gestion du programme Bolsa Familia, le site Web du programme (www.mds.gov.br/bolsafamilia , en portugais) et la fiche technique, disponible sur le site Web de l'Initiative WWP (https://wwp.org.br)